

Concours d'entrée en première année
Droit, Economie, Gestion
Langue vivante : ESPAGNOL

SUJET:

Pacientes de primera y de segunda

En Aluche conviven el mejor y el peor centro de salud de Madrid - Las Águilas acaba de recibir un premio; Maqueda, obsoleto y precario, no da más de sí.

Teófilo López, de 72 años, espera su turno de pie. Son las doce y media de la mañana y cuesta encontrar una silla libre. Teófilo ni se molesta. Tenía cita a las 12.12. Cuando lleguen las 13.37 seguirá allí, de pie, resignado. Para qué enfadarse, si es lo que hay.

Lo que se ve es un centro con muchos pacientes y pocos metros cuadrados, mal equipado, mal ventilado, obsoleto, saturado. Hace tres décadas, cuando se inauguró, los pacientes estaban encantados. Hoy ya no y el Gobierno regional lo considera un centro prioritario entre los 55 que Esperanza Aguirre prometió construir en esta legislatura.

Según relatan los trabajadores que coincidieron con Aguirre durante su visita a Maqueda, la presidenta habló y besó a varios pacientes y se fue de Maqueda diciendo que tenían razón, que aquello no podía seguir así. "Ya tenemos el proyecto del centro y esperamos que se licite este año", afirma una portavoz de la Consejería de Sanidad. En realidad, hace bastante tiempo que ese proyecto está en algún despacho de la consejería. Más de un usuario se les ha quejado. Que por qué ellos son pacientes de segunda, preguntan. "Nos dicen que han visto otros centros y se quejan de que están discriminados", afirma una médica. "Y tienen razón".

A escasos dos kilómetros de Maqueda, 30 minutos andando, otro mundo. El centro de salud Las Águilas, construido en 1988, ocupa tres plantas en las que se suceden amplias salas de consulta y aún más diáfanos salas de espera que serían la envidia de los profesionales de Maqueda.

[D'après elpais.com, 18/01/10]

II. QUESTION

2. Question :

Répondre en espagnol à la question suivante en 100 mots minimum :

¿Le parece propia de España la situación que describe el artículo y el comportamiento del personal político al respecto?

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ECRITE:

L'épreuve se compose d'un texte donnant lieu à un exercice de version d'une part, et d'une question de réflexion invitant le candidat à s'exprimer en langue étrangère, avec un minimum de 100 mots comme l'indique expressément le libellé d'autre part.

14 candidats ont composé, les notes vont de 3.5 à 17/20, avec une moyenne satisfaisante de 11.14/20.

1. *VERSION* : le texte proposé à la traduction était un texte relativement bref, raison pour laquelle il a été demandé aux candidats de le traduire intégralement. L'explication du titre du texte s'éclaircissant entre le premier et le dernier paragraphe, il formait un tout particulièrement cohérent.

Si quelques expressions pouvaient poser ponctuellement des problèmes de compréhension aux candidats (« dar de sí », « si es lo que hay »), une lecture attentive du contexte dans lesquelles elles s'inscrivaient auraient dû permettre de résoudre les difficultés de compréhension qu'elles impliquaient. Il est du plus mauvais effet de tenter d'éluder une difficulté en proposant une traduction fantaisiste, totalement dépourvue de sens en français. En effet, comme toujours en version, le barème adopté s'est attaché non seulement à apprécier le niveau de compréhension de l'espagnol des candidats, mais aussi à sanctionner les fautes de français. En ce qui concerne la compréhension, le jury ne peut qu'inviter les candidats à relire leur texte en français une fois la traduction achevée, en se demandant s'il ferait sens pour un lecteur ignorant le texte d'origine (rappelons que c'est là la fonction essentielle de toute traduction : rendre intelligible des textes à des lecteurs qui en ignorent la langue). Du point de vue du français, une attention toute particulière doit être apportée à la traduction des temps verbaux : dans le cas présent, les prétérits espagnols devaient impérativement être traduits par des passés composés, dont la valeur spécifique en français consiste à mettre le passé en rapport avec le présent, logique temporelle sur laquelle se structure l'ensemble du texte pour faire contraster la splendeur passée et la misère actuelle du centre de Maqueda.

2. *QUESTION* : La question proposée à la réflexion des candidats supposait de leur part deux types de qualités, qui ont compté à parts égales dans la note finale. Le jury a en effet affecté la moitié des points à l'expression en langue étrangère, et l'autre moitié à l'effort argumentatif fourni.

Sur le plan de l'expression, deux séries d'erreurs ont trop souvent émaillé les copies des candidats :

- d'une part des erreurs liées au lexique, en particulier l'invention de mots, des fautes liées au genre des mots en espagnol ;
- d'autre part, des erreurs grammaticales portant principalement sur la morphologie des temps verbaux, et sur l'utilisation des conjugaisons.

En ce qui concerne l'aspect argumentatif, le jury tient à rappeler aux candidats que, même si la question peut leur apparaître simple, il n'en attend pas moins de leur part la démonstration de leurs qualités d'analyse. Le problème soulevé par le texte – la détérioration du service public de santé et l'émergence d'une médecine « à deux vitesses » – devait permettre aux candidats de proposer une analyse fondée sur la comparaison, comme les y invitait la question posée. Toutefois, on pouvait espérer davantage que de vagues considérations teintées de bons sentiments sur la supposée incurie généralisée des pouvoirs publics en matière de santé. Les copies qui ont su proposer une analyse réfléchie et

argumentée du problème des politiques de santé dans le cadre européen ont ainsi été valorisées.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE

4 enregistrements d'émission de radio originaux ont été soumis aux candidats :

- "Periodismo humano" (4'15"), programa radiofónico: *Mundo solidario*, 5 de Abril de 2010, radio nacional española: radio 5. Fuente: *rtve.es, podcast*

- "Pobreza y mayores" (3'55"), programa radiofónico: *Cuaderno mayor*, 8 de Mayo de 2010, radio nacional española: radio 5. Fuente: *rtve.es, podcast*

- "Profesiones y series TV" (4'), programa radiofónico: *Con la educación*, 18 de Mayo de 2010, radio nacional española: radio 5. Fuente: *rtve.es, podcast*

- "Turismo y cambio climático" (3'55"), programa radiofónico: *Mundo solidario*, 23 de Marzo de 2010, radio nacional española: radio 5. Fuente: *rtve.es, podcast*

Chacun de ces enregistrements était accompagné des consignes suivantes:

1. PRESENTAR EL DOCUMENTO
2. DESTACAR PRECISAMENTE SU CONTENIDO Y ESTRUCTURA
3. PRESENTAR LA PROBLEMÁTICA QUE CONLLEVA EL DOCUMENTO

UNE 4E QUESTION INVITAIT EN OUTRE LE CANDIDAT A REFLECHIR SUR LES SPECIFICITES DE LA THEMATIQUE ABORDEE DANS LE DOCUMENT AUDIO.

Comme pour la question de l'épreuve écrite, le jury a été, dans le cas de l'épreuve orale, sensible à la fois à la qualité de l'expression en espagnol des candidats, ainsi qu'au soin apporté à la réponse à chacun des éléments requis par les consignes.

D'une manière générale, l'expression des candidats s'est avérée assez satisfaisante. Toutefois, il est rappelé que le temps de préparation ne doit pas être consacré à la rédaction intégrale d'un texte que le candidat lira ensuite au jury. Les fautes de langue ont été les mêmes que celles déjà constatées à l'écrit : problèmes portant sur le genre des mots en espagnol, les règles de l'accentuation parfois mal maîtrisées, les conjugaisons, ainsi que la présence de gallicismes et impropriétés diverses.

Sur le plan de la réflexion, le jury a constaté que de nombreuses prestations étaient trop courtes, beaucoup s'interrompant au bout d'à peine de 5 minutes. Le jury tient à rappeler aux candidats que l'épreuve dans son intégralité (reprise incluse) dure 25 minutes, et que l'exposé initial du candidat se doit d'occuper au moins le premier quart d'heure de l'échange. La présentation du document s'est trop souvent limitée à la lecture de la notice distribuée aux candidats, alors qu'elle implique de faire apparaître d'emblée la compréhension que celui-ci a du document. Le jury a eu la désagréable occasion d'écouter des prestations dans lesquelles les

candidats, au lieu de réfléchir sur le document qui leur était proposé, ont préféré s'aventurer dans des domaines totalement hors sujet, probablement vus en cours de préparation à l'épreuve durant l'année. Ainsi, le premier document a donné lieu à des digressions sur la liberté de la presse en Amérique latine, alors que le projet dont il était question était clairement situé en Espagne. De la même façon, le sujet sur les séries TV a donné lieu à un développement sur les réseaux sociaux, sans aucun lien avec le sujet. Le jury rappelle donc à ceux qui souhaitent se préparer à ces épreuves que si les sujets proposés font souvent référence à des problèmes sociétaux et environnementaux liés à l'actualité – et que les candidats ne peuvent de ce fait ignorer – la spécificité de la thématique telle qu'elle est abordée dans le document doit être adéquatement interrogée.